Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 94 (1958)

Heft: 29

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

396

MONTREUX 23 AOUT 1958 XCIVe ANNÉE — N° 29

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ECOLE CANTONALE D'ADMINISTRATION - ST-GALL

COURS PRÉPARATOIRE

Le cours est destiné aux élèves de langues française, italienne et romanche, qui désirent fréquenter les classes préparant à l'admission dans les Postes, les Chemins de fer, les Douanes ou les Télégraphes/Téléphones. Le cours dure 6 mois et donne aux élèves des connaissances d'allemand suffisantes pour suivre ensuite l'enseignement des classes professionnelles (deux ans). Prospectus sur demande.

S'inscrire jusqu'au 2 octobre 1958. Ouverture du cours : 21 octobre 1958

CAFÉ ROMAND St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

BUFFET CFF MORGES

M. ANDRÉ CACHEMAILLE ★ Tél. 7 21 95

SOMMAIRE

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Violette Giddey: *Les enfants que l'on dit paresseux.* — G. Mutzenberg: *Hors de la nuit des Temps (suite).*

HENNIEZ
LITHINÉE
L'eau de table par excellence

LES ENFANTS QUE L'ON DIT PARESSEUX

par Violette Giddey

PARESSE ET FAINÉANTISE

Les mots paresse et fainéantise ont-ils le même sens ?

D'emblée, on est tenté de répondre par l'affirmative. Ils sont synonymes, ou tout au moins leurs significations sont si proches, si parentes, qu'il est presque impossible d'en définir incontinent la différence.

Cependant, un fait est frappant ; ou plus exactement un fait m'a souvent frappée. Dans le langage courant, dans les propos de tous les jours, on parle surtout de la paresse des enfants, alors que le terme de fainéantise est plutôt réservé, me semble-t-il, aux adultes.

Très souvent, le corps enseignant entend ce soupir d'un père ou d'une mère : « Mon enfant n'est pas bête, mais il est si paresseux ! »

Il arrive fréquemment aussi que, de son côté, le maître ou la maîtresse accuse de paresse, c'est-à-dire de mauvaise volonté qu'on doit pouvoir réduire par des punitions ou des gronderies, l'enfant qui travaille mal en classe, qui a de mauvaises notes ou des notes inférieures à celles qu'on attendait de lui.

Aussi est-il rare qu'un enfant n'ait jamais été traité — pas même une seule fois ! — de paresseux.

En est-il de même des « grandes personnes » ?

Nous le disions plus haut : quand il s'agit d'un adulte, on parle plutôt de fainéantise ; on en parle d'ailleurs beaucoup moins souvent que de la paresse des enfants.

J'entendis par hasard un jour dans un train cette réflexion : « Il serait un excellent mari s'il n'était pas si fainéant ; c'est sa femme qui gagne presque tout l'argent du ménage. »

Peu de temps après, je lisais dans la chronique judiciaire d'un de nos quotidiens : « L'accusé fut de tout temps un fainéant ; en deux ans, il fut renvoyé par cinq patrons, non pour incompétence, mais à cause de son incurable inertie au travail. »

Ce mot inertie va nous donner la clef de la distinction faite par le langage courant entre les termes de paresse et de fainéantise ; il va nous amener aussi à préciser ce que l'on entend par paresse chez l'enfant et notamment chez l'écolier.

Ce que l'on reproche au paresseux, ce n'est pas, en général, de ne rien faire ; c'est plutôt de ne pas faire ce que l'on voudrait qu'il fasse, ou, le cas échéant, de le mal exécuter. La paresse d'un enfant à l'école, par exemple — ou à domicile devant quelque petite corvée domestique — n'est proprement que la répugnance, la lenteur à agir ; ou encore la distraction ou la mauvaise volonté ; ce n'est qu'exceptionnellement l'inertie, c'est-à-dire l'inactivité complète ou l'oisiveté absolue.

Le Dr Laumonier, qui a étudié très spécialement la paresse enfantine, relève le cas de ces enfants qui accomplissent bon gré mal gré leurs tâches, mais qui bâclent tout, qui ne font jamais rien correctement ; il appelle ces paresseux-là « les inventeurs du sabotage ».

On entend dire très souvent :

— Tu es un lambin.

— Tu ne te donnes pas assez de peine.

— Tu ne penses qu'à t'amuser.

— Tu es trop distrait pour faire du bon travail.

— Tu es toujours fatigué quand il faudrait rendre service.

— Ton frère, lui, est le premier de sa classe.

— A ton âge, ta sœur savait déjà faire ceci ou cela.

— Moi qui aurais tant voulu que tu fasses des études...

Etc., etc.

Autant de remarques, de réprimandes ou de boutades qui évoquent la variété des formes de paresse sur lesquelles nous aurons à revenir, ainsi que la complexité des causes de toutes ces prétendues carences de la volonté, de tous ces pseudo-déséquilibres de l'activité enfantine.

Notons en passant que les troubles proprement dits de l'activité et de l'attention — notamment ceux qui font d'un enfant un apathique ou un instable — dépassent le cadre d'une étude sur la paresse ; nous nous bornerons à quelques remarques sur le problème de l'attention quand il sera question plus loin des insuffisances intellectuelles.

Remarquons aussi qu'on ne peut parler de paresse avant l'âge de cinq ou six ans ; en effet, si l'on en croit la psychologie classique, il est impossible au très jeune enfant de maîtriser longtemps son activité et son attention.

Revenons-en à la paresse ou à la fainéantise chez l'adulte.

Le problème est donc différent quand il est question d'un être qui doit raisonnablement travailler pour gagner sa vie, autrement dit quand il s'agit d'une personne qui a dépassé le stade normal du jeu considéré comme un excès d'énergie et une préparation à la vie. Ce que l'on reproche à un adulte, c'est à proprement parler, conformément à l'étymologie du mot fainéant, de ne **rien faire.** La fainéantise, c'est en quelque sorte la paresse en action. Le vrai fainéant est non seulement lent, vite accablé, mais nettement inactif, alors qu'on le voudrait agissant, sinon très prompt et infatigable.

Cette distinction entre la paresse des enfants et la fainéantise des adultes est-elle absolue ?

Certes non !

Il existe des enfants dont le désœuvrement chronique est une inaction érigée en habitude. Il existe des adultes dont le travers caractériel est fait d'une inaptitude au travail réglé et d'une certaine puérilité dans les loisirs. Autrement dit, on rencontrera parfois des adultes qui sont de simples paresseux et des enfants qui sont de véritables fainéants.

Mais ces cas-là forment une minorité. La distinction que nous avons faite plus haut garde sa valeur. Et même elle apparaîtra bientôt non seulement utile, mais indispensable, à qui veut étudier systématiquement la paresse pathologique chez les enfants, ses causes multiples et ses remèdes.

Citons encore, à l'appui de cette distinction, quelques remarques au sujet de certaines formes de société.

Dans les civilisations où l'esclavage était de règle, l'oisiveté se concevait fort bien chez l'homme libre ; aucun discrédit moral ne s'attachait jamais à celui qui pouvait se passer de travailler.

Un seul paresseux possible, celui qui était destiné au travail par sa nature même : l'esclave, dont on poursuivait la paresse comme un vice.

On connaît ces personnages d'esclaves paresseux, mis en scène par Plaute et Aristophane, que l'on rouait de coups de bâtons pour la plus grande joie du public.

Remarquons qu'il s'agissait bien là de paresse plutôt que de fainéantise. Semblable en cela à l'homme moderne, l'esclave, le plus souvent, ne pouvait guère ne rien faire du tout. Mais il était une sorte de mineur perpétuel, n'ayant qu'un sens restreint de sa responsabilité individuelle ; il lui arrivait par conséquent, comme à l'enfant de tous les temps, de s'abandonner à son aversion, à sa mollesse, à son étourderie. C'est alors qu'il recevait la bastonnade.

Les formes de société que nous connaissons actuellement tendent à faire du travail humain une obligation générale. Dans ce domaine, nous devons au christianisme deux notions fondamentales : celle du caractère pénible imposé au travail par la chute d'Adam (Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front) ; celle de la nécessité d'un repos périodique (Tu te reposeras le septième jour). Il en résulta une certaine identification des mots paresse et fainéantise. Remarquons, cependant, que la paresse (c'est-à-dire, suivant une définition sur laquelle ont vécu des siècles, le vice détournant de l'effort sacré qu'exige le travail) ne prend rang parmi les sept péchés capitaux que lorsqu'elle est satisfaite, autrement dit quand elle n'est autre que la fainéantise. Fainéantise aussi la paresse qui, dans le proverbe, est mère de tous les vices.

Avec les philosophes du XIXe siècle apparaît une nouvelle conception : la paresse n'est plus réputée un péché, mais un défaut de la volonté, cette dernière considérée elle-même comme une faculté isolée, indépendante de tout rapport psychophysiologique. Cette théorie, qui semble simpliste aux spécialistes d'aujourd'hui, est encore admise dans la pratique quand on déclare, sans autre forme de procès, que tel enfant pourrait faire beaucoup mieux **s'il voulait.**

Le psychologue Alfred Binet raconte sa dispute avec un professeur au Collège de France, qui s'obstinait à ne reconnaître que deux catégories d'élèves : les travailleurs et les paresseux. Malgré tous les arguments de Binet en faveur des différences mentales entre écoliers, le professeur ne cessait de répéter : « Les travailleurs et les paresseux, il n'y a que ça. »

Mais en fait, dans la recherche scientifique, cette notion d'une opposition volontaire seul critère de la paresse fut d'assez courte durée. Les travaux de William James et surtout ceux de Théodule Ribot sur les maladies de la volonté eurent pour conséquence d'intéresser les médecins au problème de la paresse. La théorie déterministe de la volonté normale (résumée par Ribot en la célèbre formule : « Le **je veux** constate une situation, mais ne la constitue pas ») incita quelques neuro-psychiatres, dont le grand clinicien Jean Charcot, à l'étudier sous l'angle médical. Les acquisitions de la psychanalyse couronnèrent cette évolution. Actuellement, on n'admet plus guère que l'enfant est instable de nature et que seule l'alternative d'une punition ou d'une récompense puisse le maintenir à une besogne. On essaie au contraire de rechercher systématiquement les causes des défaillances physiques (comme la fatigue et le surmenage) et des insuffisances morales (telle la paresse) dont le trait commun est la baisse de l'activité de l'enfant.

Pour appuyer nos remarques, citons un passage tiré d'une conférence du Dr Kohler, de Lyon, faite sous l'égide de l'Institut de Psychologie et de Pédagogie.

« Les acquisitions, ainsi faites récemment, doivent permettre, croyons-nous, un nouvel essai de définition de la paresse chez l'enfant. Il ne s'agit pas, bien entendu, des paresses légères, transitoires ou accidentelles, mais des paresses **graves,** dont le critérium, chez l'enfant, est l'insuccès persistant dans les études. Ce sont ces paresses que nous avons en vue quand nous disons qu'il s'agit d'une **désadaptation au milieu ambiant, par manque ou refus d'activité.**

» **Désadapté,** le paresseux l'est bien, qui aime l'immobilité contemplative et les longues « rêvasseries » vides et tout ce qui peut les entretenir, conversation oiseuse, séance de cinéma, dont il est le plus souvent incapable de redire les thèmes.

» Quant à l'**absence d'activité,** c'est évidemment la manifestation tangible de la paresse ; nous verrons plus loin comment elle se présente, qu'elle soit totale ou partielle. »

Plus loin, en effet, le Dr Kohler précise ces principaux aspects cliniques de la paresse :

« Nous avons dit plus haut que la paresse pouvait être **globale ou partielle. Dans le premier cas,** on se trouve en présence d'enfants qui, à l'école, ne rendent pas leurs devoirs, ne savent pas leurs leçons et, de façon générale, se comportent dans la classe comme des corps étrangers.

» Mais il en est de même dans leur famille, où les parents constatent l'inertie de ces enfants qui ne jouent pas, et ne paraissent intéressés par rien.

» Au contraire, les **paresses partielles** sont, en général, **scolaires.** Ce qui veut dire que l'enfant, rentré chez lui, déploie une activité souvent excessive à jouer ou à s'occuper de toute autre chose que de son travail scolaire.

» D'ailleurs, ces paresses partielles sont souvent **fonction des activités habituelles.** C'est ainsi qu'un enfant orienté vers le travail intellectuel sera plus facilement paresseux devant un effort physique qu'on lui demande ; inversement, d'autres que rebute le travail intellectuel accepteront une fatigue musculaire. »

Remarquons que l'on retrouve, dans les deux passages cités, notre distinction initiale : d'une part désadaptation, c'est-à-dire paresse simple ; d'autre part absence d'activité partielle ou totale, c'est-à-dire fainéantise ou même oisiveté absolue.

Nous avons là les aspects les plus fréquents de la paresse. Quand on veut faire un pas de plus dans ce domaine, on en arrive nécessairement à la recherche des causes, à la description des mécanismes. Or ces causes sont si nombreuses, ces mécanismes sont si complexes qu'on en demeure troublé.

On découvre des paresseux de types tellement différents, dont l'état provient de raisons si diverses, qu'on en arrive à se poser cette question : y a-t-il une **vraie paresse ?**

On est amené aussi à se demander : existe-t-il des cas où l'enfant peut être tenu pour **responsable** de ses échecs ? Est-il des circonstances où l'élève pourrait faire mieux **s'il le voulait ?**

La réponse à ces questions est très malaisée. Cependant, dans la pratique éducative, une chose est certaine. En accusant de paresse, en punissant et en grondant, nous sommes souvent nous-mêmes des paresseux qui agissons sans examen suffisant de l'enfant et de sa situation.

Preuve en est l'inefficacité de la plupart des manœuvres punitives : les prétendus paresseux de nos familles et de nos classes se découragent, se désolent ou s'habituent aux remontrances ; mais en général ils ne travaillent ni mieux ni davantage.

Voici en quels termes le Dr Gilbert-Robin, dans son Guide pratique d'éducation, présente ce grave problème de l'enfant que l'on accuse de paresse.

« Si nous nous persuadons que, devant chaque cas de soi-disant paresse, s'impose, dans l'intérêt de l'enfant, l'examen préalable du médecin-rééducateur et neuro-psychologue, même si cet examen doit se révéler négatif, nous serons beaucoup plus à l'aise pour affirmer que bien des cas de paresse n'ont rien à voir avec la médecine et que ce sont précisément ceux de pure paresse qui relèvent de l'éducateur ou du pédagogue. Toujours est-il que c'est le médecin neuro-psychologue qui aura déblayé la route qui mène au cœur même du problème.

» Le terme de paresse est commode. A lui seul il explique tout. « Mon enfant est paresseux ». C'est l'expression même qui est paresseuse. Combien de parents et de maîtres se retranchent derrière cette formunle ! Comme si la paresse était en elle-même une réalité, une puissance démoniaque. On se repaît ainsi d'abstraction. Nous vivons toujours sur le préjugé métaphysique de la pensée. La majorité se représente le psychique comme un monde sans substance, un souffle, une nuée, un don tombé du ciel. « Mon » enfant est paresseux » laisse entendre moins la définition d'un état qu'une sentence morale.

» Pénétrons-nous comme d'un axiome — même si de prime abord il peut paraître absurde — qu'il n'y a pas d'enfants paresseux, qu'il n'est de paresseux que les parents, les pédagogues et les médecins qui ne rechercheront pas les causes des infériorités qu'ils déplorent. Hypothèse de travail qui se révélera féconde. Nier l'existence d'une chose nuisible et qui cependant existe choque à bon droit l'intelligence, mais déclenche des actes pratiques. Car, pour venir à bout de la paresse, il convient de resserrer le problème, d'éliminer les fausses paresses. En repoussant les paresseux dans leur dernier retranchement, mettrons-nous la main sur le vrai paresseux ? Celui de qui nous pouvons dire « c'est de sa faute » ? Là est le problème. Nous l'allons bien voir, et somme toute, loin de nier le problème de l'Esprit, de la conscience et de la volonté, nous voulons désencombrer le chemin qui mène à l'esprit. L'esprit brillera d'un plus pur éclat, dégagé du moins de sa gangue.

» La tâche est nette. Elle consiste à rechercher les causes qui peuvent nuire à la scolarité normale d'un enfant. A peine aurons-nous prononcé ce jugement qui constitue une accusation : « Mon enfant est paresseux » qu'aussitôt nous aurons ajouté : « Pourquoi l'est-il ? et, » la cause, trouvée, quel sera le remède ? »

(Fin de la citation.)

En résumé, il existe des paresseux de sortes bien différentes, et peut-être même les vrais paresseux sont-ils très rares. Pour obtenir des résultats éducatifs, il faut distinguer les différents types possibles et appliquer à chacun une méthode particulière de traitement, de travail et de sanctions.

Ajoutons que, comme tout dépistage, la mise en lumière des causes de paresse est soumise à une règle primordiale : dans la mesure du possible, observer l'enfant dans son milieu habituel, sans qu'il se doute de cette surveillance.

L'observation prudente des mécanismes conduit à distinguer des groupes multiples ; mais, en fin de compte, ceux-ci peuvent être ramenés à cinq grandes catégories :

1. Les insuffisances et les déséquilibres intellectuels ;
2. Les insuffisances physiques et physiologiques (ou causes organiques) ;
3. Les causes éducatives ;
4. Les causes pédagogiques ;
5. Les causes caractérielles et constitutionnelles.

LES INSUFFISANCES ET LES DÉSÉQUILIBRES INTELLECTUELS

L'enfant a-t-il une intelligence normale ?

Telle est la première question que l'on doit se poser en présence d'un prétendu paresseux.

Il est évident qu'on ne devrait jamais accuser de paresse un arriéré dont l'état exige des soins spéciaux et des méthodes adaptées à sa déficience intellectuelle vraie. Ce n'est pas une raison pour ne pas parler de lui. Au contraire : les principaux symptômes des troubles de l'intelligence doivent être présents à l'esprit de quiconque est appelé à établir, au sujet d'un cas suspect, un diagnostic ou un pronostic même superficiel.

L'insuffisance intellectuelle est très apparente chez l'idiot qui, selon la définition de Binet et Simon, n'arrive pas à communiquer par la parole avec ses semblables, et chez l'imbécile qui ne peut le faire par écrit. L'un et l'autre ne franchissent les portes de l'école que pour être éliminés aussitôt.

La déficience est naturellement moins flagrante chez l'arriéré éducable et chez le simple retardé. C'est alors par l'observation et l'interrogatoire de l'enfant, et surtout par les tests d'aptitudes, que l'on constate le retard et le degré de perfectibilité.

Le déficient récupérable, dont les facultés intellectuelles sont atteintes globalement, présente d'abord des symptômes physiques témoignant d'un parallélisme entre le déficit de l'intelligence et un certain ralentissement de la motilité : marche tardive, torpeur corporelle, gestes lents et imprécis, visage peu éveillé, regard inexpressif. Le langage est rudimentaire : le petit déficient a peu d'appétit de la parole, son vocabulaire est restreint, son débit irrégulier, son articulation souvent défectueuse. Ses jeux ne traduisent ni vivacité, ni adresse, ni vraie joie.

Le portrait intellectuel est évidemment très négatif.

L'arriéré a une pensée étroite, utilitaire. Il demeure au stade de l'analyse et ne peut s'élever à la synthèse. Il sait copier et imiter, mais il est inapte à élaborer, à classer, à comparer, à prendre des initiatives, à faire œuvre personnelle. Il acquiert, non sans difficultés, certaines connaissances, mais il ne peut passer du concret à l'abstrait, du calcul matériel à l'opération complexe.

Dans une classe normale, le déficient intellectuel est toujours un très mauvais élève qui, malgré son travail et sa **bonne volonté,** est incapable de suivre un programme exigeant le développement de toutes les facultés. Très tôt, par conséquent, il se décourage, devient passif et **paresseux.** Il ne sortira de l'impasse que s'il est retiré de la classe qu'il encombre de son inertie, et s'il est dirigé vers une école spéciale, où un enseignement individuel tiendra compte de ses aptitudes partielles et de son degré de fatigabilité.

Soulignons l'intérêt de l'élément « caractère facile » dans le diagnostic de déficience intellectuelle globale. L'arriéré est en général doux, patient, docile, suggestible, affectueux, sensible aux punitions et aux récompenses. Mais sa bonne volonté est souvent si mal récompensée qu'elle en devient paradoxalement la principale cause de la paresse.

Le problème est autre quand il est question d'enfants atteints de déficiences localisées, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de débiles dont les fonctions intellectuelles ne sont pas également déficientes, mais offrent au contraire un déséquilibre manifeste dans leur développement.

Tous les troubles localisés à l'une ou l'autre des grandes facultés de l'intelligence (jugement, mémoire, imagination) n'ont pas nécessairement la paresse pour corollaire. Nombreuses, cependant, sont les paresses en rapport avec quelques anomalies partielles du comportement intellectuel.

Citons :

— Le diminué du jugement, qui manque de décision, d'initiative, et conserve toute sa vie un comportement puéril ;

— Le « ralenti de la mémoire de fixation », qui ne peut retenir une notion quelconque sans efforts prolongés et répétitions multiples ;

— Le « ralenti de la mémoire d'évocation », qui s'exprime difficilement par incapacité de trouver les mots, mais qui répond intelligemment aux questions précises n'exigeant qu'une réponse brève ;

— Le passif mou, qu'une imagination indigente rend incapable d'activité créatrice et qui, par conséquent, ne sera jamais qu'un comparse ou un sous-ordre ;

— Et enfin l'imaginatif à l'excès, qui apparaît tantôt comme un bavard agité — doublé d'ailleurs d'un dilettante distrait —, tantôt comme un rêveur éveillé, vivant dans un monde fictif qui se superpose au monde normal.

Nous avons prétendu que les troubles proprement dits de l'attention dépassaient le cadre d'une étude sur la paresse. Le moment est venu d'en dire néanmoins quelques mots.

On sait que l'attention n'est pas une véritable fonction de l'intelligence, mais une concentration de l'activité intellectuelle sur un objet déterminé, lequel est de ce fait prépondérant dans la conscience pendant une durée plus ou moins longue.

Il découle de cette définition que l'attention est toujours sélective. Elle rétrécit le champ de conscience, mais augmente l'intensité de la conscience. Elle est donc liée à l'inattention ou à la distraction, car faire attention à quelque chose c'est être inattentif à autre chose.

D'autre part, il n'y a pas de caractère de fixité dans l'attention, mais au contraire un renouvellement incessant du champ de conscience autour d'un élément central.

Par conséquent, l'attention enrichit la personnalité en favorisant la coordination des éléments intellectuels et en permettant une adaptation active à une situation, à un objet, à un problème.

Ces quelques considérations purement psychologiques ne sont pas inutiles à qui veut comprendre certaines formes de paresse.

C'est en effet parmi les apathiques (c'est-à-dire les inattentifs par défaut d'attention) que se rangent les arriérés simples (dont il fut question déjà), les enfants fatigués, les insuffisants respiratoires, les insuffisants endocriniens, les déprimés constitutionnels.

Quant à l'instabilité (ou inattention par éparpillement, par excès de rapidité dans la succession des idées), elle groupe les excités neurologiques, les instables psychomoteurs, les agités dysglandulaires (notamment par hyperthyroïdie), etc.

A propos de l'inattention, il convient de remarquer que la turbulence doit être considérée comme normale chez l'écolier de six à sept ans. Ce qui n'est pas normal, c'est d'exiger d'enfants de cet âge qu'ils sachent se tenir tranquilles. La plupart d'entre eux se disciplinent peu à peu, dans la mesure où le travail qu'on leur impose les intéresse.

Les troubles vrais de l'attention n'en existent pas moins. Nous en avons cité plusieurs. Nous aurons l'occasion de revenir sur quelques-unes des formes d'apathie et d'instabilité. Notre dessein ici est simplement de noter que les troubles de l'attention — comme du reste la paresse dont ils sont souvent un facteur important — proviennent de déficiences fort diverses d'ordre physique, psychique ou social. En d'autres termes, les troubles de l'attention et la paresse ont ceci de commun qu'ils sont en général des symptômes et non en eux-mêmes des états pathologiques.

Parmi les paresses d'origine intellectuelle, il nous reste à citer le trouble du rendement appelé parfois « maladresse de l'intelligence ». Ce retard simple des fonctions (un ou deux ans à l'épreuve des tests) marque le trait d'union entre un développement ordinaire et un état d'arriération caractérisé. Il peut rester longtemps insoupçonné, l'enfant étant par ailleurs tout à fait normal, quelquefois même fort « débrouillard » et capable de rendre de grands services dans sa famille. Mais à l'âge de l'école, une telle déficience se traduit par certaines difficultés d'acquisition que l'on prend souvent à tort pour des réactions de paresse.

Remarquons encore le cas des enfants mis dans une classe trop facile pour leur intelligence particulièrement vive. Un décalage établi au profit de l'âge intellectuel finit par avoir les mêmes conséquences qu'un décalage au profit de l'âge scolaire : il ouvre la porte à divers déséquilibres de l'attention, de l'activité, de la volonté et du caractère, troubles que l'on assimile aisément à de la paresse, mais auxquels il est facile de remédier.

Signalons enfin la fausse paresse de l'enfant à intelligence lente, réfléchie. Binet insista sur la nécessité de ne pas considérer la rapidité comme un critère de l'intelligence.

Quelle attitude l'éducateur doit-il avoir devant les paresses provenant d'une insuffisance ou d'un déséquilibre de l'intelligence ?

Il est évident que nous ne pourrons pas décrire ici une véritable méthode, mais tout au plus énoncer quelques principes généraux et quelques remarques pratiques.

Le grand déficient intellectuel est incapable de bénéficier d'une scolarité normale. Seule une collaboration du neuro-psychiatre, du pédagogue spécialisé et du technicien chargé d'inculquer un métier aura raison de sa paresse chronique, confinant souvent à la véritable fainéantise. Les méthodes éducatives et pédagogiques tendront surtout à stimuler son activité et à développer son pouvoir de concentration. L'enseignement proprement dit portera sur un nombre restreint de matières et sera fait de leçons aussi concrètes et aussi directes que possible. Il convient enfin de mentionner les jeux éducatifs, dont les bienfaits et les avantages pratiques ne sont guère contestables.

L'arriéré intellectuel, quelque progrès qu'il fasse, restera toujours un arriéré intellectuel. Le simple retardé, par contre, doit pouvoir « rattraper », rejoindre peu à peu le niveau des enfants de son âge, son retard étant une forme d'arriération atténuée, passagère et amendable. La méthode appliquée aux grands déficients est d'abord indispensable. On ne l'en privera qu'insensiblement, avec prudence, au fur et à mesure que disparaîtra le danger de paresse proportionnel au déficit intellectuel.

Quant aux maladroits de l'intelligence, derniers de classe qui semblent intelligents et qui s'appliquent, ils sont souvent de très légers déficients de la motilité. Leur tendance à la paresse peut être combattue par

une gymnastique à la fois motrice et mentale. On sait la valeur éducative des travaux manuels, des jeux d'adresse, des exercices d'équilibre et des méthodes rythmiques, en particulier de la méthode Jaques-Dalcroze.

Ainsi, à tout enfant qui fait ce qu'il peut, mais dont les moyens sont limités ou déséquilibrés, il faut, dans une certaine mesure, un enseignement particulier. Il faut aussi que les éducateurs aient la sagesse de ne pas lui en vouloir de ses échecs et de ne pas lui montrer qu'ils sont déçus. L'enfant troublé dans son intelligence a besoin plus qu'un autre qu'on le comprenne, qu'on le soutienne et qu'on l'aide. A cette condition, il lui sera possible d'éviter les pièges de la paresse et d'acquérir les notions qui lui permettront d'être un jour indépendant au point de vue social.

LES INSUFFISANCES PHYSIQUES ET PHYSIOLOGIQUES (OU CAUSES ORGANIQUES)

Les causes organiques de la paresse, par déficiences physiques et physiologiques, forment, elles aussi, un monde qu'il nous sera impossible d'explorer à fond. D'ailleurs seul un médecin pourrait brosser dans ce domaine un tableau qui soit valable. Il est cependant quelques données du problème que l'éducateur se doit de ne pas ignorer.

Quelles sont les atteintes corporelles qui peuvent provoquer une insuffisance scolaire assimilable à la paresse ?

Si toutes les maladies de l'enfance peuvent se traduire par une certaine désadaptation au travail, quelques-unes intéressent l'éducateur par les mesures qu'elles doivent lui dicter. Disons d'emblée que l'ordre dans lequel ces troubles seront cités est arbitraire et ne prétend nullement établir entre eux une hiérarchie d'importance ou de gravité.

Les paresses par altérations sensorielles ne sont pas exceptionnelles. Or l'élève qui voit mal ou qui entend mal ne peut suivre normalement les leçons. L'enseignement habituel le fatigue et le rebute. Un dépistage précoce par l'entourage est d'autant plus nécessaire que souvent, parce qu'il ignore ce qu'est l'état normal, l'enfant ne se plaint nullement de son infirmité légère. Le port de lunettes, les soins auriculaires peuvent amener la disparition pure et simple de la paresse.

Très importantes aussi sont les atteintes de l'appareil respiratoire dans sa région supérieure. Les végétations adénoïdes, la glossoptose (c'est-à-dire la chute de la langue en arrière de la bouche sous l'influence d'une rétrusion du maxillaire inférieur) rendent l'effort intellectuel difficile et l'attention mal soutenue. Une opération bénigne ou la pose d'un appareil correcteur provoque, parfois en quelques mois, une véritable métamorphose physique et psychique de l'enfant.

Les troubles des fonctions digestives sont beaucoup plus rares. Il existe cependant des paresseux et même des fainéants par sous-alimentation, comme aussi des apathique surnourris, intoxiqués perpétuels, dont le foie et l'intestin fatiguent tout l'organisme en accomplissant une besogne exagérée.

L'incubation d'une maladie infectieuse grave rend souvent un enfant sombre, somnolent et sans entrain. C'est aussi le cas de la première phase des tumeurs cérébrales. Les traitements sont alors proprement médicaux.

Il conviendrait de s'arrêter beaucoup plus longuement sur le problème des paresses liées à un mauvais fonctionnement des glandes à sécrétion interne. On sait l'importance prise par l'endocrinologie parmi les branches de la science biologique, ainsi que l'ampleur du domaine qui se présente de nos jours aux yeux du médecin neuro-psychologue.

Naturellement, nous devrons nous borner à énumérer quelques exemples de troubles endocriniens. Insuffisance du corps thyroïde, insuffisance hypophysaire, insuffisance surrénale, insuffisance hépatique, syndrome adiposo-génital, retard neurologique, etc., autant de perturbations à découvrir quand les parents parlent de lenteur, d'inattention, de fatigue. Seule une discrimination neuro-psychologique de ces états laissera entrevoir les ressources thérapeutiques qui peuvent être appliquées à chacune de ces formes de paresse. Les préparations opothérapiques notamment (extrait thyroïdien, extrait surrénal, hormones sexuelles), ainsi que les médicaments agissant sur le système neuro-végétatif, redonnent une activité normale à de nombreux enfants considérés comme des paresseux.

Relevons qu'en faisant allusion au système neuro-végétatif nous touchons aux frontières de la biotypologie, c'est-à-dire de cette étude des tempéraments, encore très controversée, et qu'il nous est de toute évidence impossible de développer ici.

Disons simplement, de façon tout empirique, qu'il existe une lenteur par tempérament inhérente à certaines régions. Il est reconnu, par exemple, que les climats chauds et humides sont dépressifs. Le transfert d'un enfant d'une localité à une autre, de la campagne en ville, peut entraîner un jugement défavorable à son égard, alors que cette lenteur est peut-être au contraire un signe de réflexion sérieuse et de persévérance pondérée qui devraient faire augurer, pour plus tard, un excellent rendement pratique.

On entend parfois parler d'asthénie. Cet état n'est autre qu'une grave fatigabilité, caractérisée par la rapidité anormale avec laquelle s'épuise les forces. L'enfant asthénique semble avoir pour devise : « Je ne peux pas, je suis fatigué. » Il manque totalement d'élan et de vitalité. Il est incapable sinon d'entreprendre, du moins de persévérer et d'achever un travail. Il ne sait guère organiser son activité, car il répugne par avance à tout effort aussi bien physique que mental.

Nous avons déjà constaté que les fatigables par insuffisance surrénale ou hépatique sont souvent traités de paresseux à cause de leur nonchalance et de leur goût pour les jeux trop tranquilles. Les asthéniques constitutionnels, beaucoup plus rares, sont, eux, non de simples paresseux, mais de vrais fainéants, des déprimés absolument inertes dès qu'ils sont livrés à eux-mêmes. Citons aussi l'asthénie transitoire des enfants et des adolescents en période de croissance manifeste.

Faut-il contraindre à l'activité les enfants qui se disent fatigués ?

La réponse est délicate. Elle touche au problème du surmenage qui, lui aussi, mériterait en soi une étude approfondie.

En guise de parenthèse : que n'a-t-on pas dit et que ne dira-t-on pas encore sur le surmenage scolaire — notamment à l'école secondaire — motif de campagnes périodiques contre les programmes surchargés !

Mais là n'est pas notre propos. Bornons-nous à quelques considérations pratiques sur la distinction à faire entre fatigue, surmenage, fatigabilité, asthénie.

La fatigue est un moyen de défense de l'organisme qui intervient à l'instant où l'activité est en voie d'être dangereuse. Qu'elle soit physique ou mentale, elle s'accompagne, d'une part, de phénomènes physiologiques, d'autre part de manifestations intellectuelles et morales, dont le premier signe avertisseur est l'inattention. En d'autres termes, la fatigue est une sonnerie d'alarme que l'on doit écouter sous peine de surmenage, c'est-à-dire d'intoxication. Un seul remède : c'est évidemment le repos permettant à l'organisme de récupérer ses forces avant un nouvel effort. Une telle détente psychophysiologique exigera plus ou moins de temps suivant les circonstances et les tempéraments.

Mais il existe de faux surmenages, qui proviennent moins de la fatigue que de la fatigabilité ou de l'asthénie. On les reconnaît au fait que le fatigable éprouve de l'accablement après un travail minime, ou même, chez l'asthénique, sans avoir agi du tout. Dans de tels cas, un traitement médical s'impose.

Au point de vue éducatif et scolaire, que peut-on faire ?

Tout d'abord laisser l'enfant travailler à son propre rythme ; ne pas le bousculer, ne pas chercher à faire de lui le sujet rapide qu'il ne sera jamais. Par contre, le temps n'intervenant pas, exiger une certaine qualité, sans néanmoins donner des modèles pouvant paraître inaccessibles. A l'école enfin, on ne préconisera jamais trop un enseignement direct et concret, un dosage minutieux de l'effort et, dans la mesure du possible, des activités qui comportent une récompense immédiate.

Remarquons que si une classe est nombreuse — et les classes le sont trop souvent — le maître, quels que soient son talent et sa bonne volonté, ne pourra guère entreprendre cette action systématique de stimulation individuelle.

On ne peut guère mettre un point final à des remarques sur les causes organiques de la paresse infantile sans rappeler quelques règles élémentaires d'hygiène :

1. Un enfant doit dormir beaucoup ; il faut donc le coucher tôt.

2. Un enfant doit non seulement se détendre pendant ses jours de congé, mais il doit « s'aérer » par le jeu en plein air, dans la nature. En ville, ceci n'est pas toujours facile à réaliser, surtout quand la mère a une activité professionnelle.

3. Un enfant doit être nourri rationnellement, plus ou moins selon son tempérament ; il ne faut pas vouloir à tout prix qu'il mange beaucoup. Les repas à heures fixes sont une nécessité, sans pour autant qu'il faille ériger cette règle en dogme : un retard occasionnel ne doit pas être considéré comme un désastre.

Nous insisterons pour terminer sur les bienfaits du repos non seulement pour les surmenés — ce qui est l'évidence — mais aussi comme prophylaxie de la paresse. Citons le Dr Kohler :

« ... Il peut sembler paradoxal de mettre au repos un enfant qui s'est déjà reposé en ne travaillant pas. Pourtant, il est exact qu'un repos de quelques jours peut être utile, en rendant au paresseux toutes les capacités physique nécessaires à son activité et en lui restituant le désir d'utiliser cette capacité ; car l'enfant sain et bien constitué a besoin d'activité. Mais il ne faut pas exagérer dans ce sens, car l'oubli des contraintes extérieures ne ferait qu'ajouter à la paresse ; en règle générale, comme l'a bien dit Pichon, l'enfant ne doit jamais sentir qu'on n'ose pas lui demander d'effort. »

LES CAUSES ÉDUCATIVES

Les causes éducatives de la paresse infantile sont évidemment extérieures à l'enfant. Sans qu'elles atteignent nécessairement au stade du traumatisme moral, elles sont presque toujours du domaine de la sphère affective. Souvent seul le psychologue ou le psychanalyste parvient à les dépister.

Il est des parents incapables de donner à leurs enfants une juste notion des valeurs fondamentales de la société. Ce sont notamment les mères « mondaines », plus ou moins superficielles, les pères qui croient bien agir en ne faisant jamais d'allusions à leurs soucis professionnels, à leurs légitimes ambitions, à leurs intérêts profonds, et surtout au sérieux de leur travail quotidien.

La plupart des enfants de ces parents-là acquièrent très tôt, par contagion, des allures désinvoltes ou nonchalantes. D'autres — ils sont plus rares, mais leur cas est plus grave — refoulent les sentiments de leur sens moral ; ils en arrivent alors à s'interdire le travail inconsciemment, afin de se châtier pour les jugements coupables qu'ils portent malgré eux sur leurs propres parents.

Inversement, il arrive qu'un enfant révèle une paresse particulièrement manifeste dans les domaines où son entourage excelle. Un tel complexe psychique se développe, entre autres, quand un adolescent s'imagine être incapable de jamais pouvoir rivaliser avec un père intimidant ou un aîné trop cité en exemple.

Dans certains milieux, le prestige du sport porte lui aussi une part de responsabilité ; il est parfois si exagéré qu'il accapare, au détriment des choses de l'esprit, tout le capital d'enthousiasme dont dispose l'enfant. Nous aurons l'occasion de revenir sur quelques formes de désintérêt au travail quand il sera question plus loin des causes pédagogiques de la paresse.

La sévérité et l'adulation sont souvent accusées d'avoir une influence néfaste sur l'activité enfantine. L'une et l'autre méritent dans une large mesure cette mauvaise réputation.

Il est certain qu'un enfant humilié ou terrorisé par d'incessants reproches, par des blâmes inconsidérés, finit par se décourager. Parfois il se révolte ; le plus souvent, il se cuirasse d'indifférence et se défend par l'inertie. Il ne tarde pas alors à se faire taxer de bêtise et de fainéantise.

L'adulation est actuellement très à la mode ; elle est la conséquence de théories mal assimilées sur la liberté et l'autonomie de l'enfant. L'individu que l'on flatte sans réserve, que l'on choie sans discernement, vit dans un climat amolissant qui lui épargne les effets désagréables de la paresse. Cette dernière ne fait qu'empirer, au détriment de toute habitude de travail, de conquête et d'effort.

Il convient de citer ici un état voisin de la paresse par adulation : il s'agit d'un faux retard mental provenant d'un arrêt dans l'évolution de l'affectivité. Certains parents, certaines mères surtout, désirent inconsciemment voir leur enfant rester bébé le plus longtemps possible. Ils ne comprennent pas que le jeune être doit être élevé pour lui-même, pour l'expression totale de sa personnalité et non pour la satisfaction égoïste de son entourage. L'enfant qui souffre d'un infantilisme affectif ne sait pas se plier à la réalité ; il reste accroché à des appétits purement instinctifs. Manquant de stimulation normale, son intelligence et son activité ne connaissent qu'une extériorisation puérile qui peut faire croire à la paresse ou à l'obtusion intellectuelle.

On a pu constater que tous les traumatismes moraux, tous les conflits familiaux — sans qu'on puisse toujours imputer la responsabilité éducative de l'entourage — ont très tôt des répercussions dans le rendement scolaire. L'enfant sait que ses parents tiennent à sa réussite à l'école ; il sent qu'un échec les peinerait profondément et provoquerait peut-être des sanctions. Sans qu'il en ait conscience, il a de ce fait une arme contre sa famille et contre lui-même ; il s'en sert quelquefois pour se venger ou pour se punir lorsque surgit une difficulté réelle ou imaginaire, notamment quand il a le sentiment d'être moins aimé ou quand il éprouve la crainte d'être abandonné.

La sollicitude maternelle à l'égard d'un nouveau petit frère, la mésentente des parents, laquelle force à choisir et à juger, le vide causé par un décès que l'enfant considère parfois comme une punition à sa méchanceté, sont les circonstances les plus fréquentes parmi celles qui peuvent bouleverser un écolier et l'amener à une vengeance indirecte ou à une réaction d'autochâtiment.

Nous avons déjà fait allusion à la principale cause de conflit entre frères et sœurs. Il est toujours déplorable qu'un enfant soit pris au piège du rôle de paresseux qu'il a joué accidentellement. Le seul moyen de prévenir tout blocage affectif, tout découragement obnubilant, consiste à éviter les comparaisons entre les différents membres de la famille et à appuyer sur les succès, sur les « bons côtés », plutôt que sur les échecs. Il devrait en être de même à l'école, alors même que l'application pratique d'une telle règle y est beaucoup plus délicate que dans la famille.

La plupart des jeunes élèves s'adaptent facilement au maître et aux camarades. Il est cependant quelques timides dont les difficultés prennent une acuité particulière au début de la scolarité. Il convient de ne pas accuser trop brutalement ceux qui se replient sur eux-mêmes dans une ambiance qui ne respecte pas assez leur sensibilité.

Il est des cas où la meilleure mesure thérapeutique est le retrait momentané d'un milieu familial ou scolaire avec lequel l'enfant se trouve en conflit (par exemple quand il s'agit de corriger une erreur dans l'orientation des études). Une telle décision, même si elle est dictée par le plus élémentaire bon sens, se heurte souvent à des difficultés pratiques, entre autres d'ordre financier. Notons aussi que bien des parents ne comprennent guère la nécessité d'une psychanalyse ou même d'une simple psychothérapie. Enfin ils reconnaissent fort mal leur responsabilité dans la genèse de certains troubles affectifs, et ils s'en tiennent trop obstinément à l'explication simpliste de la paresse par refus d'obéissance ou manque de volonté.

Pour conclure nos remarques sur les causes éducatives de la paresse, donnons la parole à Mme Paulette Dubuisson, attachée au Centre national de la Recherche scientifique. La citation est tirée d'une brochure éditée à Paris par l'Ecole des parents.

« Importance de l'attitude des parents en face de l'école — 1. L'orientation de l'enfant et la considération de son avenir :

« Certains enfants ont du mal à assimiler les programmes qu'on leur présente, leur développement intellectuel ne se faisant pas de façon normale. Ils seront peut-être des sujets très brillants en une matière mais échoueront complètement en une autre.

» C'est souvent le cas d'enfants mal orientés, par exemple adroits manuellement, à l'intelligence concrète et pratique, que des parents bien intentionnés ont voulu diriger vers des études secondaires. Ils échouent, alors que mis dans une école technique ils réussiraient parfaitement. L'inverse est aussi vrai. Il est des sujets intéressés par des études plus spéculatives et que le travail manuel, la technologie, ennuieront. Nous aurons là de mauvais élèves capables de réussir ailleurs.

» Il ne faut pas décider de l'avenir d'un enfant en se laissant guider par des considérations de commodité ou par la proximité d'une école, mais il faut examiner ses goûts et ses possibilités intellectuelles, manuelles et physiques avant de choisir ses études.

» En fait, l'école est loin d'être l'« école sur mesure » que désirent beaucoup de pédagogues, mais on peut cependant jusqu'à un certain point trouver des types d'écoles différents convenant à différents types d'écoliers.

» De même que vous ne l'écraserez pas par la comparaison avec ses frères, ne lui rappelez pas sans cesse l'élève que vous avez été ou l'avenir très élevé que vous entrevoyez pour lui. Le malheureux enfant se sent désespéré parce qu'il se sent incapable de devenir le professeur ou le grand médecin désiré par ses parents, alors qu'il aurait pu poursuivre des études satisfaisantes dans une discipline de son choix et de son niveau. C'est **son avenir** que votre enfant construit et non le vôtre. Ne lui faites pas supporter le poids de vos espoirs.

» D'autre part, aidez-le cependant à envisager son avenir pour qu'il comprenne que ses efforts tendent vers un but. Souvent, surtout en fin de scolarité, les écoliers sont découragés parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils vont faire, quels débouchés s'ouvrent devant eux. Cela leur ôte tout goût du travail. Les vocations sérieuses sont rares. En général, les jeunes ignorent tout des métiers et des professions. Ils peuvent craindre cette vie qui va s'ouvrir devant eux et préférer renoncer au succès dans les examens, pour ne pas avoir à prendre la décision qui les fera pénétrer dans une vie d'adulte, pleine d'inconnu. Au besoin faites-les consulter un Centre d'orientation professionnelle spécialisé afin que leurs études ne leur semblent pas dénuées d'intérêt futur.

» **2. Nécessité de croire en l'école :**

» Certains enfants échouent, non parce qu'ils sont « paresseux », mais parce qu'ils ne croient pas en l'école. Leur attitude est souvent d'ailleurs le reflet de celle de leurs parents. Il ne faut pas dire : « Je me demande à quoi servent les études... », « Il n'en faut pas tant pour gagner de l'argent ! » Comment les enfants, ensuite, se sentiraient-ils le courage de travailler ou de faire un effort pour renoncer à la satisfaction immédiate du jeu ou de la rue ? Comment comprendraient-ils ensuite qu'on les gronde s'ils échouent ? La vie contemporaine leur a déjà donné l'exemple de la facilité et des trafics louches, des gains rapides sans travail. Il ne faut pas que la famille semble admirer ce genre de succès plus que le succès scolaire.

» Il ne faut pas sacrifier l'école à d'autres activités plus ou moins secondaires et dire : « Tu n'as pas fait tes devoirs ? Tant pis ! Nous dînons en famille, ou : nous allons au cinéma — ou à la piscine — ou chez la couturière ». Il ne faut pas accabler l'enfant de besognes domestiques ,même peu fatigantes, comme la garde de petits frères, ou les commissions, au détriment de ses devoirs. L'enfant qui admire ses parents doit penser qu'ils tiennent à l'école, sinon qui sera

responsable si l'école lui paraît quelque chose de secondaire ?

» Cette attitude générale étant prise, il ne faut cependant pas axer toute la vie de la famille sur l'école, et que chaque échec soit cause de longues scènes familiales qui n'ont jamais rien arrangé. Il faut faire confiance au maître, soutenir l'enfant dans son travail et ensuite laisser les choses se faire. »

LES CAUSES PÉDAGOGIQUES

Il est quelquefois difficile de faire le départ entre les causes éducatives et les causes pédagogiques de la paresse. C'est le cas, par exemple, de tous les troubles dus à une erreur d'orientation scolaire.

Le principal coupable des erreurs pédagogiques proprement dites est évidemment le maître dont les méthodes sont mauvaises ou simplement mal adaptées. Notons néanmoins que c'est aussi au législateur qu'il convient parfois d'imputer le mauvais équilibre de certains programmes. Quant à la société, n'est-elle pas souvent responsable de l'ambiance incohérente dans laquelle vivent les enfants de notre époque ?

Diderot disait d'un de ses disciples : « Que voulez-vous que je lui apprenne, il ne m'aime pas. »

Il serait faux d'affirmer que la paresse provient toujours d'un mauvais contact entre l'éducateur et l'élève. Cependant, il arrive qu'un enfant travaille mal pour l'unique raison que son maître ne le comprend pas, ou le soupçonne injustement, ou tolère les procédés vexatoires des camarades. Une antipathie à l'égard d'un professeur, qu'elle soit instinctive ou justifiée, peut évoluer jusqu'à un profond dégoût pour tout le travail scolaire. Un maître digne de ce nom doit toujours veiller à ne pas limiter son intérêt à l'intelligence de ses élèves, il doit au contraire étendre sa compréhension et son action à la personnalité enfantine tout entière.

On parle beaucoup actuellement de la surcharge des programmes, de leur caractère despotique. Nous nous bornerons ici à une constatation très générale et à son corollaire, l'une et l'autre gardant leur valeur à tous les degrés de l'échelle scolaire : toute saturation conduit inévitablement à l'inappétence ; ne sacrifions donc jamais la vigueur de l'esprit au mythe de la matière « qu'il faudrait enseigner ».

Nous avons relevé déjà, quand il fut question des causes intellectuelles de la paresse, le cas des élèves placés dans une classe qui ne convient pas au niveau de leur intelligence. L'enfant peu doué est trop souvent qualifié de paresseux, de même que l'élève dont les facultés brillantes s'accommodent mal d'un enseignement facile ou puéril qui ne peut guère le passionner.

Parmi les circonstances pédagogiques conduisant à la paresse, citons aussi les changements fréquents de classe, de genre d'école. L'instabilité dans les méthodes, quelle qu'en soit la raison, a toujours pour effet quelque lacune décourageante.

Arrivons-en au désintérêt proprement dit, cause primordiale de bien des paresses scolaires.

Pourquoi ces enfants préfèrent-ils jouer plutôt que de faire leurs devoirs ou d'apprendre leurs leçons ? Autrement dit, pourquoi l'école intéresse-t-elle si peu certains élèves ?

Il faudrait, pour répondre à ces questions, pouvoir énumérer toutes les erreurs psychologiques et didactiques qu'un pédagogue peut commettre.

Parmi les plus fréquentes et parmi les plus dangereux exemples à ne pas suivre, citons le cas du maître qui donne des cours ex cathedra plutôt que de vraies leçons ; le cas de celui qui emploie un vocabulaire trop difficile, trop abstrait, mal adapté au niveau intellectuel et culturel des élèves ; le cas enfin de l'éducateur qui néglige le pouvoir de l'émulation, qui ignore la force stimulante du jeu, du concours, de la récompense bien comprise, du compliment dépourvu de flatterie.

L'allusion au jeu mérite une parenthèse, parce qu'elle exige quelques remarques de mise au point.

Comment le jeu, après avoir été fort longtemps un synonyme de délassement, de divertissement, s'est-il introduit à l'école accompagné de l'épithète d'éducatif ?

Une activité, même épuisante, est un jeu si elle est désirée, librement choisie, et si elle n'a pas un but pratique conscient. Or un enfant, même très jeune, même très retardé, peut accomplir une quantité d'actions. Il est judicieux de choisir, parmi toutes ces actions possibles, celles qui nous paraissent initier à certaines connaissances et, surtout, développer certaines facultés physiques et mentales. Ce premier tri établi, il est non moins logique d'en faire un second. Puisque le jeu est l'activité par excellence des petits, gardons ce qui est aimable à leurs yeux, ce qui satisfait leurs goûts, leur fantaisie. Nous aurons ainsi une liste de stimulants appropriés pour le corps et l'esprit ; sans qu'en général on s'en doute, ce sont là les plus simples et, peut-être, les meilleurs jeux éducatifs.

Quelques pédagogues modernes se déclarent adversaires du jeu éducatif, parce qu'ils estiment que l'enfant aime le travail plus que le jeu. A quoi les partisans de procédés issus, entre autres, des méthodes Decroly et Montessori peuvent rétorquer que si, pour l'adulte, jeu et travail sont des occupations contradictoires, chez le jeune enfant, en revanche, il n'y a pas d'opposition formelle entre ces deux activités, mais qu'elles sont plutôt deux formes parallèles de l'élan qui le pousse à agir, à se dépenser. Le jeu, une action purement désintéressée et éphémère ; le travail, une activité dirigée vers un but précis, vers une création qui doit durer plus ou moins longtemps.

Il n'en reste pas moins que l'on a abusé quelquefois des jeux éducatifs, comme d'ailleurs de la libre spontanéité de l'enfant. Or, paradoxalement, ces exagérations ont des conséquences analogues à celles des méthodes froides, abstraites et monotones que nous avons dénoncées. La paresse par désintérêt menace à la fois l'affamé qui aspire à une nourriture plus tonifiante, et le blasé repu, saturé de matières toutes cuisinées. La meilleure manière d'y remédier est celle qu'ont mise à l'honneur, par l'éducation dite nouvelle, quelques grands pédagogues du début de notre siècle. C'est notamment la méthode des centres d'intérêt, qui oriente l'enfant vers une matière concrète, proche de la vie réelle, et la lui laisse approfondir jusqu'à épuisement de l'intérêt et des possibilités.

LES CAUSES CARACTÉRIELLES ET CONSTITUTIONNELLES

En ouvrant le chapitre des causes caractérielles et constitutionnelles, nous avons conscience d'attaquer la partie la plus délicate de notre étude : celle où il conviendrait d'analyser méthodiquement le rôle de la volonté dans la genèse d'une paresse ; celle aussi où nous nous trouverons parfois en présence du vrai fainéant, du seul paresseux chronique posant un problème en apparence insoluble.

Il est évident que nous ne saurons qu'effleurer la troublante question des « bonnes » et des « mauvaises » volontés essentielles. D'autre part, nous ne pourrons définir que fort sommairement les diverses constitutions psychopathiques, ces orientations pathologiques de toute la personne morale qui se traduisent souvent par des attitudes de paresse.

En matière d'éducation, le terme de volonté est trop commode. On l'emploi parfois à tort et à travers ; on l'érige souvent en divinité.

La volonté est la synthèse mentale complexe qui sert à prendre conscience de notre action et à la rendre novatrice. Désir, affectivité, impératifs sociaux ne représentent qu'une partie des éléments qui concourent à un acte volontaire. Celui-ci intéresse toute la personnalité ; il groupe les aptitudes du caractère et utilise des possibilités ignorées du moi lui-même.

Nous sommes constamment soumis à des impulsions de diverses natures. Chez un être normal, la délibération est d'une durée proportionnée à l'importance du conflit. Il n'en est pas de même chez le véritable aboulique. Celui-ci est un malade dont la volonté est inhibée ou même totalement abolie. Il connaît ce qu'il doit faire, mais il est impuissant à le faire, soit parce que les incitations sont trop faibles, soit parce qu'elles sont contrariées par d'autres impulsions. L'aboulique est donc un indécis, un hésitant qui passe son temps à délibérer sans jamais arriver à rien.

Parmi les déséquilibres de la volonté qui peuvent être assimilés à la paresse, citons aussi cette forme de troubles qui accuse une contradiction apparente entre la décision et l'exécution.

Ce qui importe pour l'éducateur, c'est de dépister nettement en chaque enfant les déterminants efficaces possibles de l'acte volontaire. Or, il faut pour cela distinguer deux points de vue différents : premièrement, la bonne direction de la volonté, qui implique l'intelligence, puisqu'elle exige l'imagination, l'abondance et la qualité des idées et des jugements ; deuxièmement, l'énergie volontaire, qui doit assurer l'exécution de l'acte et qui a pour facteurs un état physique favorable, une affectivité assez riche, un certain goût inné de l'initiative, une certaine moisson de bons exemples d'activité fructueuse.

Les jeunes abouliques sont plutôt rares. Ils ne doivent pas être confondus avec les enfants qui ne font rien parce qu'ils ont la ferme volonté de ne rien faire. Un « Je ne veux pas travailler » catégorique n'est certes pas l'indice d'un manque de vouloir. Il témoigne au contraire d'une certaine énergie et quelquefois d'une hypertrophie agressive du moi.

La paresse par esprit d'opposition est dépistable dès la petite enfance. L'opposant rejette sans raison ses bouillies, et on ne peut le nourrir que sous contrainte. Au moment de l'acquisition du langage, il articule mal et use de gestes impatients plutôt que de paroles. Dès l'école enfantine, il désobéit, détériore le matériel, malmène ses camarades. Devenu adolescent, c'est un indiscipliné plein de contradictions, un batailleur toujours en révolte contre quelqu'un. Son émotivité est normale, mais parfois inapparente parce qu'elle se couvre d'un masque d'impassibilité. De même son sens affectif, qui peut être très développé, mais qui se dissimule sous des attitudes agressives et dévie vers des gestes antisociaux. Suivant les circonstances (surveillance insuffisante, indulgence exagérée, mauvais exemples, injustice, etc.), l'opposant peut glisser sur la pente de la perversité. Une tendance à l'opposition peut être déclenchée par une maladie (par exemple par un mauvais fonctionnement) des glandes endocrines), par un choc émotif, par un complexe d'infériorité.

Parmi les cas tout à fait bénins, citons celui de l'élève intelligent qui, parce qu'il est enthousiasmé par un métier manuel, juge les études secondaires totalement inutiles ; le cas aussi de l'enfant qu'un conflit de générations oppose, peut-être inconsciemment, à sa famille. Le « Je ne veux pas travailler » est alors tout bonnement un moyen indirect de chantage.

Aux prises avec un récalcitrant, n'attaquons pas de front trop vivement. Laissons passer l'orage, puis essayons de convaincre peu à peu et faisons preuve de beaucoup de compréhension. Les arguments logiques alliés à une patience sereine font parfois céder les entêtements les plus forcenés.

Il arrive cependant que rien ne fasse fléchir le mauvais vouloir de quelques opposants. Quand la paresse est sans relation aucune avec une circonstance inhibitrice passagère, d'ordre physique ou moral, elle est, hélas, la traduction clinique de certaines constitutions psychopathiques inguérissables.

Les perversions instinctives, heureusement fort rares, se caractérisent par une indifférence morale totale et par une incapacité d'adaptation à la vie sociale et, en particulier, à un labeur régulier quel qu'il soit. Les perversités acquises se manifestent elles aussi, dès leurs débuts, par des propos cyniques et des grèves de la scolarité. Pervers et pervertis sont fatalement très nocifs en liberté. Leur internement s'impose, avec le travail forcé dans une institution spécialisée.

La schizoïdie est une constitution psychopathique qui se développe sur un fond d'hyperémotivité et de perturbation affective. L'enfant, parce qu'il souffre d'un complexe d'infériorité, s'échappe de la réalité et cherche un refuge dans une rêverie ambitieuse, très exclusive, qui prend très tôt l'aspect d'une paresse presque constante. La schizoïdie atteignant le stade extrême de la désintégration psychique prend le nom de schizophrénie.

Les caractéristiques de la constitution paranoïaque sont l'égoïsme, l'orgueil, la susceptibilité, la méfiance quelques perversions des facultés logiques. Le paranoïaque est un paresseux inadaptable qui méprise toute discipline, et dont la personnalité s'affirme toujours négativement. Son « Je ne veux pas » n'est jamais motivé ; il est au contraire le fruit d'une décision purement despotique.

On n'a pas fini de discuter au sujet de la constitution hystéroïde. Quoi qu'il en soit, le paresseux hystérique existe et n'est pas exceptionnel. Suggestible, mythomane et vaniteux, il fait alterner des périodes de fainéantise avec des épisodes de zèle fanatique, dans le seul but d'attirer l'attention sur lui-même.

Citons enfin la constitution épileptoïde, laquelle ne s'accompagne pas nécessairement d'attaques franches ni même d'équivalents tels que vertiges, absences, fugues, pâleurs subites ou mouvements automatiques. La paresse de l'épileptique est tantôt le contrecoup d'une crise, tantôt la conséquence d'une lenteur des mécanismes intellectuels.

LES VRAIS PARESSEUX

Nous arrivons au terme d'une longue énumération qui nous fit évoquer des paresseux de natures très diverses. Au moment de conclure, un problème s'impose à nous.

Existe-t-il des paresseux, des fainéants, que l'on ne puisse classer dans aucune de nos catégories ? Con-

naît-on des individus dont l'apathie simple ou la force d'inertie inexorable ne provienne ni d'un trouble intellectuel, ni d'une insuffisance physique, ni d'une cause éducative ou pédagogique, ni enfin d'une tendance de caractère ou d'une constitution mentale manifestement pathologique ?

Nous croyons pouvoir répondre aux questions précédentes par la négative. Autrement dit, nous pensons qu'une paresse, quelle que soit sa forme et son intensité, peut toujours, tôt ou tard, être classée sous l'une ou l'autre des rubriques générales que nous avons citées.

Cela n'implique nullement qu'il soit facile de dépister les causes d'un comportement paresseux. Celles-ci sont au contraire souvent malaisées à préciser. D'autre part, on sait les dangers de toute classification étroite et simpliste. Il n'en reste pas moins qu'une certaine systématisation théorique des différentes causes de la paresse se révèle indispensable dans la prévention ,le dépistage, le diagnostic, le choix d'une méthode de rééducation.

Encore quelques questions.

Tous les enfants que l'on accuse de paresse — et ils sont légion — méritent-ils l'appellation de paresseux ? Ne devrait-on pas réserver cette qualification à une seule catégorie, celle des fainéants incurables devant lesquels l'éducateur est véritablement désarmé? Et cette catégorie d'incurables, quelle est-elle en fin de compte ?

Le seul vrai paresseux, selon nous, c'est le fainéant constitutionnel, tels le pervers ou le paranoïaque, dont l'apathie inexpugnable et en quelque sorte « encyclopédique » ne provient d'aucun motif extérieur, ni d'aucune défaillance organique ou psychique transitoire ; c'est l'enfant souvent très intelligent, en parfaite santé physique, éduqué et instruit tout à fait rationnellement, et qui pourtant est un cancre irréductible et demeurera un cancre bien au delà de la scolarité, au cours de toute sa vie.

Dans tous les autres cas, on peut certes parler de paresse, mais à condition que ce terme ne soit jamais dans la bouche d'un éducateur la formule « du moindre effort » et la traduction d'une résignation fataliste. Au contraire, il doit témoigner d'un constant souci de recherche parmi des aspects cliniques complexes et des moyens thérapeutiques à l'efficacité variable.

L'échec scolaire, notamment, ne doit jamais laisser les parents indifférents, car il met en jeu l'avenir matériel et moral de l'enfant. Quelle qu'en soit la cause, que celle-ci soit d'ordre physique, intellectuel ou affectif, on trouvera le remède d'autant plus facilement qu'on l'aura recherché plus tôt. Chaque âge a d'ailleurs des types de solutions qui, dans une certaine mesure, lui sont adaptés.

Ne se laisser rebuter par aucune forme de paresse : c'est bien. Prévenir le mal, éviter qu'il naisse, qu'il devienne possible : c'est mieux.

L'éducateur, le maître d'école en particulier, devra toujours guetter, entre autres, les symptômes de fatigue, cela d'autant plus que nous vivons à une époque où le surmenage précoce fait des ravages sournois.

On entend souvent incriminer les programmes, l'organisation et les méthodes scolaires. Certes, on rencontre à l'école des paresseux en plus grand nombre que nulle part ailleurs, et cela peut paraître significatif. Mais nous savons aussi — et nous l'avons prouvé — que les causes pédagogiques ne représentent qu'une partie de tous les ferments possibles de la paresse. Il est du devoir de chacun de tendre de plus en plus vers un enseignement qui sache capter l'attention des enfants et stimuler leurs facultés ; il est de notre devoir aussi de ne pas laisser accuser l'école de plus de méfaits qu'elle n'en commet. Or, la meilleure façon de ne pas la laisser inculper à tort et à travers, n'est-ce pas, une fois encore, de dépister patiemment les causes des troubles et de les soigner suivant leur nature ?

Maladie pour le médecin, « désordre de l'âme » pour le moraliste, peu importe ce qu'est la paresse aux yeux de l'éducateur.

Ce qui compte, c'est l'habileté et l'énergie avec lesquelles celui-ci attaque l'ennemi. La lutte est souvent très longue, très dure. Il est d'autant plus essentiel de bien connaître que seuls quelques troubles exceptionnels demeurent incurables, alors que sont pratiquement guérissables la plupart des enfants que l'on dit paresseux.

V. Giddey.

HORS DE LA NUIT DES TEMPS (suite)

(Esquisse pour une histoire des Grisons) *par G. Mutzenberg*

La domination romaine dure cinq siècles. Quand les Ostrogoths de Théodoric entreprennent la conquête (pacifique) de la Rhétie, nécessaire à cause de la menace des Alamans, un monument plus durable que des pierres artistement assemblées est en train de s'édifier. Une langue nouvelle se développe, latin populaire greffé sur l'antique idiome des Rhétiens et jeté dans le creuset des siècles. Une langue qui demeurera non écrite jusqu'au XVIe siècle, évoluera de façon différente dans chaque région pour former les dialectes rhéto-romans que nous connaissons aujourd'hui, le ladin d'Engadine et le romontsch de l'Oberland principalement.

En même temps, le christianisme remplace le culte des forces de la nature. Peut-être l'impose-t-on plus qu'il ne s'impose. N'appelle-t-on pas à l'aide de la persuasion les peines corporelles ? Son succès, plus apparent que réel, le contraindra plus tard à pratiquer une méthode d'évangélisation plus digne de lui. Quoi qu'il en soit, en 377, le gouverneur de la Raetia prima (chef-lieu : Coire, on a divisé la province en deux sous Dioclétien) se reconnaît chrétien. Une inscription à l'hôtel de ville de Sion l'atteste. En 451, la Rhétie a son évêque. La première cathédrale de Coire se construit.

Veut-on, à ces faits sèchement historiques, ajouter quelque merveilleux ? Evoquons alors l'apôtre du pays, St Luzius, dont la famille, établie peut-être en Prätigau, était originaire de Bretagne.

Il prêcha l'évangile au peuple de Coire, qui l'accueillit à coups de pierres. Il mourut lapidé, après avoir renoncé à la richesse, aux honneurs, et même à une couronne pour son apostolat.

Certes, les documents qui permettraient d'affirmer ces choses font défaut. Mais les murs des églises nous les disent au moyen de si vives couleurs qu'il devient difficile d'en douter. Au reste, la légende est en partie vraisemblable.

A la suzeraineté éphémère des Ostrogoths succède celle des Francs (539). La Rhétie devient alors un état

ecclésiastique où les pouvoirs temporels du « Praeses » élu par le peuple, et spirituel de l'évêque, choisi par le clergé, tombent aux mains de la même famille, celle des Victorides, et tendent nettement à se confondre. Aux VIe et VIIe siècles, les rois francs, empêtrés dans maintes guerres, n'intervenant pas dans leur lointaine province de l'est, les charges se font en fait héréditaires, et il arrive souvent que toutes deux soient revêtues par le même seigneur. La « Raetia curiensis », qui comprend aussi le Toggenbourg, le pays d'Appenzell, le Rheintal, et une partie du Vorarlberg, fait figure de principauté plus ou moins indépendante. L'évêque, toutefois, ne manque pas d'assister aux synodes du royaume.

Le « Praeses » ne gouverne pas d'une façon absolue. La noblesse l'assiste, grands propriétaires détenant la haute juridiction. Au-dessous, la basse aristocratie, où se recrutent les juges ; les hommes libres, employés subalternes ; les colons, personnellement libres, mais ne possédant pas de terres ; un petit nombre de serfs.

Dans cette société fortement hiérarchisée, une culture chrétienne de couleur irlandaise et hispano-visigothe est répandue par les couvents. Celui de Cazis est fondé peu après 700 par l'évêque Victor II. Pfäfers et son hospice en 740, par Reichenau, son aîné de vingt ans. Disentis en 750, grâce à des donations des Victorides. Müstair, par Pfäfers, en 780. A Coire, St-Luzi, séminaire, est la première école du pays. La Réthie représente, au milieu de la barbarie ambiante, un asile de christianisme et de civilisation.

Sonne l'heure des Carolingiens. Pépin le Bref distribue des biens royaux en fief à des hommes libres, fortifiant ainsi son influence au détriment des grands. Le peuple salue par une fête son accession au trône. Charlemagne, proclamé roi des Lombards, s'intéresse plus directement aux cols rhétiques. Après la mort du savant évêque Remedius (806), ami d'Alcuin et auteur d'un code pénal — l'empereur lui a peut-être demandé cette étude à son retour de Rome — il introduit en Rhétie la division en comtés. Le comte, fonctionnaire révocable, entre en possession de nombreuses églises (presque deux cents) appartenant à l'évêque. Toutefois, en 831, les biens territoriaux de l'évêché se voient libérés de l'administration comtale. L'état féodal épiscopal se prépare, en même temps que s'affirme la germanisation. Dès cette époque, en effet, les hauts fonctionnaires portent tous, évêques compris, des noms allemands. La Rhétie est allée à Louis le Germanique. Elle s'oriente vers le nord. Le diocèse ne dépend plus de l'archevêché de Milan, mais de celui de Mayence.

Les siècles affermissent la position de l'évêque, élevé au rang de prince de l'Empire par Frédéric Barberousse, en 1170. Après 1050, il n'est plus fait mention de comtes de Haute-Rhétie. Leurs droits ont-ils passé à l'évêque ? De fait, ce dernier est rentré en possession de nombre de biens. L'empereur Othon Ier les augmente par d'importantes donations. Au milieu du XIVe siècle, l'évêque est le plus puissant seigneur du pays. Il a des vassaux, une cour.

Certes, la Rhétie vit sous le régime de la décentralisation. Pourtant, ce règne du pouvoir spirituel prépare lentement dans le peuple l'éclosion d'une conscience communautaire. L'existence de paysans libres vivant sur leur propre sol ; l'administration, par tous les habitants d'une région, des forêts et des pâturages ; la possibilité, en défrichant, de devenir propriétaire ; tout cela favorisera en outre la création de communes qui prétendront de plus en plus à l'indépendance politique. L'exemple des paysans du Schamserberg est typique à cet égard.

Un élément nouveau s'ajoutera dans le dernier tiers du XIIIe siècle. Le sage baron Walter von Vaz installera dans le Rheinwald, puis dans la vallée de Davos, régions à peu près inhabitées à l'époque, une race énergique de colons du Haut-Valais — les Walser — mercenaires hors ligne auxquels il accordera la liberté personnelle, la jouissance du sol cultivé et la possibilité de le transmettre à leurs enfants, contre les modiques charges d'une redevance régulière fixée une fois pour toutes, et du service militaire, en cas de nécessité, dûment et raisonnablement soldé. Ces hommes rudes, éleveurs avant tout, se nourrissent de lait, de fromage, de viande, et se vêtent d'un drap gris tissé de la laine de leurs moutons. Défrichant et se multipliant — ils ont jusqu'à vingt enfants — s'ils ne sont pas propriétaires, l'augmentation de leur revenu est tout profit pour eux. Car le loyer qu'ils doivent au seigneur ne change pas et même diminue, à mesure que l'argent va se dépréciant. Ils s'administrent eux-mêmes, choisissent leur ammann, vivent maîtres chez eux dans leurs fermes dispersées. Cette situation privilégiée — rançon de leur travail de pionniers — doit être considérée comme une transition entre le régime féodal et le gouvernement du peuple.

La guerre contre les Habsbourg, conduite par Donot von Vaz, grand seigneur allié des Waldstätten et rêvant de faire de la Rhétie, où l'empire n'a plus guère d'autorité, une principauté sous son sceptre — mort sans descendance mâle en 1337 il ne pourra réaliser ce vaste dessein — affirmera chez les montagnards le sentiment de leur force. Maintenus aguerris par les querelles incessantes de leurs maîtres, petits seigneurs féodaux perchés dans la solitude de leurs châteaux-forts, ils n'hésiteront pas, bientôt, à prendre les armes pour défendre leur sécurité menacée. Ainsi, les gens de Lungnez, le 12 mai 1352, tailleront en pièces au Piz Mundaun, dans un combat demeuré légendaire par la participation héroïque, mais non prouvée, des femmes, la nombreuse chevalerie rassemblée par le comte de Wordenberg.

Le beau songe de Donat von Vaz, réduit à néant par un mystérieux destin, le peuple des corporations alpestres et des communes naissantes le réalisera à sa manière. Le vent souffle pour lui. Il a appris, pressé par les événements, l'union et le poids de ses armes. Il prend confiance en son étoile. Il se sent de taille, plus qu'une noblesse décadente et endettée, à diriger les affaires du pays. Une série de pactes, au cours des XIVe et XVe siècles, vont résulter de cette conscience nouvelle.

Ils se concluent d'abord entre seigneurs, puis entre seigneurs et communautés paysannes (les conditions de vie, presque semblables pour tous dans les vallées rhétiques, rendent l'aristocratie moins distante : plus d'un noble quitte la pauvreté hautaine de sa tour forte pour le village) ; bientôt, ce sont les communes seules qui se lient entre elles, d'abord avec l'approbation de leurs seigneurs, puis sans leur avis.

Le premier de ces pactes de sécurité se noue en 1367. L'heure est grave. Le duc d'Autriche, en effet, depuis peu comte de Tyrol, voit dans l'endettement de l'évêché de Coire, sous la crosse de Pierre de Bohême, une occasion unique de s'en assurer l'administration. L'évêque inclinant pour cette solution, les délégués du chapître, de la ville, des communautés paysannes menacées — deux d'entre elles, le Bregaglia et la Haute-Engadine, possédant déjà leur sceau — s'opposent résolument à toute aliénation du territoire comme

à la nomination sans leur assentiment d'un quelconque curateur de l'évêché. Ils restaureront plutôt les finances en ruine de leurs deniers. La **Ligue de la Maison Dieu** est fondée.

La **Ligue grise** voit le jour trente ans plus tard. Lasses des querelles fomentées par les seigneurs de Rhäzuns, les communes, dévastées par d'incessants coups de main, obtiennent de leurs maîtres la conclusion d'un pacte éternel (1395). Les nobles et leurs gens jurent de renoncer à la violence pour régler leurs différends. Ils se soumettront au jugement d'un tribunal. Chose curieuse, à côté de l'abbé de Disentis et du comte Albert von Sax, Ulrich von Rhäzuns, le responsable de la guerre, participe aussi à l'alliance. Il espère la faire jouer à son avantage. Bien à tort. La Ligue grise, vite élargie, voit dans son sein l'influence des seigneurs diminuer de plus en plus au profit des communes. Le 16 mars 1424, son renouvellement est solennellement juré sous l'érable de Trun, vénérable témoin mort de vieillesse voici un siècle.

Quant à la **Ligue des Dix-Juridictions,** elle naît le 8 juin 1436 de l'insécurité laissée par la succession du dernier comte de Toggenbourg, mort sans avoir fait de testament. De fait, la région (Davos, Prätigau, Schanfigg, Churwalden) est partagée entre les Montfort, les Matsch et les Brandis, toutes familles bien disposées à l'égard du peuple mais en étroites relations avec les Habsbourg. Bientôt, les Montfort leur vendront leur part...

Constituées séparément, les **Trois Ligues grises** — c'est ainsi qu'on va les appeler — entretiennent entre elles des relations occasionnelles dès le début du XVe siècle, suivies à partir de 1450. Une guerre menée à cette époque par les comtes de Werdenberg - Sargans - la Ligue noire - contre leurs sujets du Schams, révoltés par l'âpreté de leur bailli, affermit les liens naissants. Au cri d'alarme des paysans, des troupes accourent du Rheinwald, de Safien, du Domleschg, de l'Oberhalbstein, du Bergell, de l'Engadine. La noblesse recule. Ses châteaux du Domleschg - Ortenstein, Neu - et Alt-Sins - sont démantelés, Bärenbourg près d'Andeer rasé, la paix conclue à Sargans. En 1458, les gens du Schams achètent leur complète liberté.

L'heure des grandes batailles est venue. En 1486-87, les Ligues, par deux fois, passent en Valteline pour secourir le pape Innocent VIII, en guerre avec Jean Galéas Sforza, duc de Milan. Puis c'est la guerre de Souabe contre l'Empire, aux côtés des Confédérés.

***

Le Calven ! Nom qui résonne par delà les monts, les siècles, très loin, comme un coup de clairon ! L'Autriche s'est installée solidement dans le pays. Tarasp, huit des Dix-Juridictions, Rhäzuns dépendent d'elle. Mais elle veut davantage. Les Ligues, alliées depuis peu aux Confédérés, adressent un non résolu.

Quand, à la mi-janvier 1499, les Tyroliens surprennent le couvent de Müstair, l'évêque de Coire, prêt à tout pour avoir la paix, négocie ouvertement et en secret, obtient un armistice, livre son château de Fürstenbourg. Considéré comme un traître par les Ligues, qu'une commission de quatre régents dirige avec fermeté, il s'enfuit à Strasbourg. Le chapître le désavoue et assume les fonctions de vicaire.

Les dés sont jetés. La guerre va gronder partout, allumant ses incendies, enlevant ses otages, hurlant avec la soldatesque pillant plus qu'elle ne combat... Il y va de l'existence même de la jeune république.

Fin mars, huit mille Tyroliens envahissent la Basse-Engadine. Ils se vanteront d'avoir brûlé dix-sept villages, pris six mille bestiaux. Contre le Rheintal et le Prätigau, les Autrichiens échouent.

Le 22 avril, l'empereur Maximilien lance un manifeste de déclaration de guerre aux « méchants paysans ».

Tandis que les hommes des Trois Ligues se rassemblent à Zuoz, leur puissant adversaire se retranche au Calven, resserrement du val Müstair. A Pentecôte, les Grisons passent l'Ofenpass. Ils sont huit mille et quinze mille impériaux les attendent ; mais, par un mouvement tournant dans la montagne, deux à trois mille d'entre eux vont prendre l'ennemi à revers, le gros attaquant de face et de côté sous le commandement de Herkules Capaul et Benedikt Fontana. Ce dernier tombe, disant (selon le brillant humaniste Simon Lemnius dont le père fut de la bataille) : « Courage les braves, je ne suis qu'un homme ; ne vous souciez pas de moi ; aujourd'hui Grisons des Ligues ou plus jamais ! » La victoire reste aux « méchants paysans » ; un pont s'écroule sous les fuyards ; d'autres villages s'allument...

Arrive juin. A Santa-Maria, une armée impériale part à la conquête de la Haute-Engadine. Forte d'une douzaine de milliers d'hommes et commandée par le comte de Sonnenberg, elle passe par les alpages dans les vallées de Fraele et de Livigno, puis au prix de mille difficultés, à Schanf par les neiges du Casannapass, fort peu surveillé. Quand la troupe épuisée arrive en Engadine — ainsi raconte l'humaniste et capitaine nurembergeois Willibald Pirkheimer, participant à l'expédition — elle ne trouve que terre brûlée, les habitants, enfuis dans les montagnes, ayant incendié ce qu'ils ne pouvaient emporter. Privée d'approvisionnements, l'armée se retire par l'Ofenpass.

Dans cette aventure, les Grisons se découvrent d'inattendues complicités. Alors que les lansquenets descendent vers l'Engadine, une avalanche recouvre soudain quatre cents d'entre eux. Ce pays perdu sera-t-il leur tombeau ? Non : à peine la pente en mouvement s'immobilise-t-elle que de toutes parts des hommes se lèvent, secouant leurs armes et leurs vêtements. La neige, couche légère, s'était contentée d'un avertissement. Il n'y a aucune victime, mais, saisis de crainte en face d'une ennemie pareille, les soldats font demi-tour. Je ne prétends pas, là, que la légende rejoigne l'histoire...

***

L'existence de la jeune République, durcie au fer de la guerre, est désormais reconnue. Sur quelle voie va-t-elle s'engager ?

Dès le XIIIe siècle, les vallées rhétiques, incapables de nourrir tous leurs enfants, fournissent aux princes des mercenaires. Au crépuscule du XVe siècle, les hommes appelés aux fonctions publiques, non rétribuées, accueillent volontiers les pensions que leur compte l'étranger en échange de leurs services. Une porte s'ouvre ainsi à la corruption. Puis ce sont les Ligues elles-mêmes qui passent des capitulations militaires avec d'autres Etats et répartissent l'argent versé par eux entre les citoyens. Ce système, moins dangereux, permet tout de même des pressions extérieures, et jette parfois des soldats grisons dans deux camps ennemis, comme en 1496, quand la Ligue grise se liait à Charles VIII et les deux autres aux Habsbourg.

En l'an 1500, le pays se résout à supprimer les pensions. Huit mois plus tard, les Ligues de la Maison-Dieu et des Dix-Juridictions violent déjà cette loi. L'anarchie va-t-elle triompher ? Où est l'autorité ?

L'autorité appartient au Bundestag. Chaque juridiction — les communes politiques d'alors — y envoie un ou deux délégués avec ses instructions. Mais aucune décision ne peut être prise par cette assemblée ;

elle propose, et s'en réfère aux juridictions. On décide donc lentement dans la République des Ligues, et quand il faudrait agir on délibère encore.

Cette forme de referendum contient un droit d'initiative. Car à la question posée, la juridiction répond de façon nuancée ; elle expose son point de vue sur le règlement de l'affaire. La classification des avis est donc difficile. On groupe des réponses qui ne sont qu'à peu près semblables, et cela provoque des accusations de falsification, des protestations véhémentes, des mesures punitives, des désordres.

Chaque Ligue se donne un chef. C'est le Landrichter de la Ligue grise, le Bundespräsident de la Ligue de la Maison-Dieu — un droit de préséance coutumier lie cette fonction à celle de bourgmestre de Coire, lequel reçoit la correspondance de l'Etat et convoque ses collègues — le Bundeslandammann de la Ligue des Dix-Juridictions (jusqu'en 1644 le landammann de Davos). Les trois composent ensemble l'exécutif, le Kongress, qui, une fois l'an au moins, s'adjoint de 3 à 5 délégués par Ligue. Il n'a que peu de pouvoir, car toute affaire importante passe au Bundestag, puis est soumise au referendum des juridictions.

L'autorité réelle appartient donc à ces dernières. Elles s'en montreront, pratiquement souveraines, jalouses jusqu'à l'absurde. La charte d'Ilans de 1524 prescrivait à la minorité de se soumettre à la majorité. En fait, cette disposition restera lettre morte ; par défaut d'un pouvoir central effectif, auquel s'ajoutera bientôt la profonde division du peuple travaillé par les influences étrangères et cristallisé en deux camps au moment de la Contre-Réforme, le pays s'en ira jusqu'au bord de l'abîme.

A l'aube du XVIe siècle, le paysan, économiquement accablé par l'Eglise, s'avoue qu'elle a failli dans sa mission. Un désir profond de libération monte en lui, renforcé dans les Grisons par l'attitude de l'évêque de Coire pendant la guerre de Souabe, grand seigneur temporel et ami des Habsbourg.

Les vallées rhétiques ne vivent pas dans l'isolement qu'on imagine en songeant aux difficultés des communications. Les routes qui traversent leurs cols sont des voies internationales. La civilisation européenne pénètre donc le pays et les grandes idées font plus qu'y cheminer avec les armées ou les convois marchands. Elles sont dans l'air ; elles circulent, feuilles volantes, enfermées et pourtant vivantes dans les caractères humides encore de l'imprimerie ; elles s'installent dans les esprits. Ainsi les thèses de Luther sont-elles connues, la réforme de Zurich suivie avec attention. Les Grisons sont à la page.

En 1523, l'année même où Coire appelle le remarquable prédicateur Johannes Comander, formé à Bâle, à la chaire de St-Martin, Jacob Salzmann, maître de l'école de la cathédrale, paie de sa place son amitié pour Zwingli. La ville fonde une école pour lui. Quatre ans plus tard, la peste l'emporte.

Le 14 janvier 1525, Zwingli exhorte les Trois Ligues à persévérer dans la vérité de la Parole de Dieu et à conserver à Zurich leur amitié.

Sonne Noël. Le chapître de la Cathédrale accuse Comander de semer la révolte dans le peuple. Le réformateur rédige 18 thèses et les défend à Ilanz au début de janvier. Six délégués du Bundestag surveillent la dispute. Les défenseurs de l'ancienne foi se montrent habiles. Dans l'Eglise Sainte-Marguerite, d'un gothique flambant neuf, leurs longs discours se succèdent si bien que Comander n'aura pas le temps de les réfuter sur tous les points. Les délégués de l'autorité léveront la séance au beau milieu de sa substantielle démonstration. Une victoire nette échappe ainsi aux évangéliques.

Le mouvement religieux se développe parallèlement au mouvement économique. L'article d'Ilanz de 1526, recueil des libertés auxquelles prétendent les Ligues — mais que l'évêque repousse résolument — sert de base à la liquidation des droits féodaux tout en accordant aux paroisses le libre choix de leurs conducteurs spirituels.

Années décisives ! Les vagues de la Réforme roulent avec puissance contre la citadelle des Alpes rhétiques. Du nord comme du sud. A la fin de 1527, on ne célèbre plus la messe dans la ville de Coire, ni à Davos, ni à Ilanz. Les premiers réfugiés italiens passent la frontière. L'Eglise de Vicosoprano, grâce à l'influence de l'un d'eux, peut se déclarer réformée en 1529 déjà.

En 1537, l'assemblée des pasteurs évangéliques se constitue en synode. Le Bundestag lui confie la surveillance des prédicants. L'anabaptisme, ainsi que les doctrines fantaisistes de quelques Italiens jettent en effet le trouble dans certaines régions.

A Coire, dans les bâtiments du couvent de Saint-Nicolas, un collège s'installe. La Réforme gagne. Beaucoup, à cette heure, sont d'avis qu'elle conquerra l'Europe, que Rome elle-même, bientôt... Mais Rome se ressaisit. Rome se raidit et se réforme à sa manière, fonde des ordres nouveaux, envoie ses apôtres qui marchent comme des soldats et que suit l'effrayante bannière de l'Inquisition. Déjà, le Concile de Trente forge et fourbit le dogme comme une épée. La Contre-Réforme mobilise. Tandis qu'au milieu du siècle le nonce apostolique converti Pietro Paolo Vergerio, évêque titulaire de Capo d'Istria, prêche la Réforme avec fougue à Poschiavo et entraîne le Bregaglia à n'avoir d'autre image dans le cœur que Jésus-Christ, — publiant en outre pamphlet sur pamphlet chez Landolfi, l'imprimeur de Poschiavo — le cardinal Charles Borromée, quelque trente ans plus tard, fait achever par le feu, dans le Mesolcina et le Calanca, l'œuvre persuasive d'une autre parole...

(A suivre.)

LE VER DE TERRE, UN GROS TRAVAILLEUR !

La terre est travaillée d'une façon très intensive par les vers de terre qui produisent un mélange intime de résidus organiques et de constituants minéraux. Les vers de terre amènent à la surface du sol leurs excréments (petits tortillons de terre), des quantités énormes de terre fine riche en éléments nutritifs et dont la masse peut atteindre 800 kg. par are. Mais pour cela il faut que les vers aient toujours quelque chose à manger. Or un bon compost constitue la meilleure nourriture pour eux. C'est la raison pour laquelle chaque feuille du jardin devrait être récupérée. En compostant soigneusement tous les déchets avec du Composto Lonza, qui est utilisé dans ce but depuis plus de 20 ans, on a la certitude d'obtenir un compost de haute qualité. Ce dernier a notamment la très importante propriété de communiquer au sol une bonne structure grumeleuse.

L.

Quelle famille d'instituteur habitant GENÈVE ou environs, prendrait en pension un

garçon de 15 ans et demi

pendant son apprentissage.
Ecrire à Louis STALDER, 6, rue Bautte, Genève.

Famille égyptienne, habitant le Caire, cherche

institutrice ou gouvernante

romande, ayant connaissance de l'anglais, capable de s'occuper de deux enfants de 6 et 8 ans. La famille passe chaque année deux mois en Suisse. Prière d'adresser les offres à **Madame C. Ramseyer, rue de Nidau 4, Bienne.**

LOTERIE ROMANDE
30 août

12 x 15.000

Société vaudoise de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure: Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE ED. PAYOT 2, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

Un autre
« Chez Soi »

Le Café Vaudois

LAUSANNE

Place de la Riponne 1 - Hottinger, Kaeser & Cie - Tél. 23 63 63

LAVANCHY & Cie S.A.

Rue de Genève 88 Gare de Sébeillon

LAUSANNE

•

Déménagements

Camionnage officiel C. F. F.

Vastes garde-meubles modernes

Conditions spéciales pour le personnel enseignant

Spécialités fameuses des

Pâtes de Rolle

ROLLINETTES
ROLLAUZEU
NOUILLES VAUDOISES

Course annuelle 1958

Lac d'Oeschinen Kandersteg

Télésiège

L'Hôtel Oeschinensee
se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et des sociétés.

Téléphone (033) 9 61 19 — D. Wandfluh-Berger, propr.

Alkoholfreies
Hotel-Restaurant
OBERBERG
NEUHAUSEN AM RHEINFALL

Si votre classe visite

LA CHUTE DU RHIN
ne manquez pas de loger chez nous. Dépendance spécialement installée pour le logement d'écoles et de touristes. — Tél. (054) 5 14 60

banque cantonale vaudoise

Livrets de dépôts, catégorie A et B

Bons de caisse

HEIDER S.A. MAÎTRE ÉBÉNISTE

MAISON FONDÉE EN 1860
98 ANS D'EXPÉRIENCE
100% SUISSE

LAUSANNE

HEIDER VEND chaque jour DES MEUBLES pour toujours

Choix immense
toujours bon et bon marché

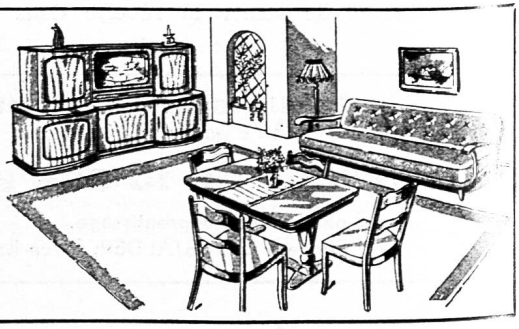

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A.
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX